



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**Cinquante-quatrième session de la
Conférence des ministres africains des finances, de la planification
et du développement économique
de la Commission économique pour l'Afrique**

Dakar, 11-17 mai 2022

Informations à l'intention des participants

Dernière mise à jour : le 20 avril 2022



A.22-00481

1. Informations générales sur le Sénégal

Pays sahélien de 196 722 km² à la pointe occidentale de l'Afrique, le Sénégal a des frontières avec la Mauritanie au nord, le Mali à l'est et la Guinée et la Guinée-Bissau au sud ; il entoure la Gambie sur trois côtés. Trois cours d'eau y coulent : le fleuve Sénégal, le fleuve Gambie et le fleuve Casamance. Le Sénégal est divisé en 14 régions et 46 départements. Le nom du pays vient du mot wolof "Sunugaal", qui signifie "notre pirogue". La langue officielle du Sénégal est le français.

Dakar jouit d'un climat tropical, mais la chaleur et l'humidité y sont atténuées par des brises rafraichissantes. La saison des pluies, qui dure de juin à novembre, se caractérise par de fortes précipitations et de puissantes rafales de vent du sud-est. La saison sèche, de décembre à avril, est dominée par l'harmattan, un alizé chaud et sec.

L'alimentation électrique est de 230 volts, 50 Hz. On utilise des prises de type C, D, E et K¹.

Le franc CFA, divisé en 100 centimes, est la monnaie officielle, qui a cours légal dans huit États d'Afrique de l'Ouest. Il est rattaché à l'euro au taux de 655,957 F CFA pour un euro. Au 14 mars 2022, le taux de change était de 598,696 F CFA pour un dollar des États-Unis, mais il peut changer quotidiennement.

Il est conseillé aux participants de vérifier ce taux à leur arrivée au Sénégal. Les cartes de crédit ne sont acceptées que par les établissements majeurs dans le secteur du tourisme, la carte American Express étant la plus courante, et une commission est prélevée.

2. Lieu de la Conférence

La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique se tiendra du 11 au 17 mai 2022 au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD).

3. Accréditation

Pour participer à la Conférence toutes les délégations sont tenues de soumettre leurs lettres de créance dûment signées par les autorités compétentes de leurs gouvernements respectifs, indiquant les noms, titres et coordonnées du représentant accrédité et, le cas échéant, des représentants suppléants et des conseillers.

Les lettres de créance des représentants, des représentants suppléants et des conseillers doivent être soumises à la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique le plus tôt possible, avant la veille de l'ouverture de la session, c'est-à-dire avant le 10 mai 2022.

Les délégations sont invitées à soumettre une copie de la lettre de créance dûment signée au secrétariat, par courriel aux adresses suivantes : ECA-SOC@un.org et lakewe@un.org.

¹ Pour de plus amples informations, voir <https://www.electricalsafetyfirst.org.uk/guidance/advice-for-you/when-travelling/travel-adaptor-for-senegal/>.

Les pouvoirs originaux doivent être transmis au secrétariat de la CEA au Centre international de conférences Abdou Diouf ou, à défaut, envoyés à la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique à l'adresse suivante :

**Cabinet de la Secrétaire exécutive
Commission économique pour l'Afrique
9^e étage, immeuble Le Niger
Avenue Menelik II
B.P. 3002
Addis-Abeba (Éthiopie)**

4. Inscription et badges

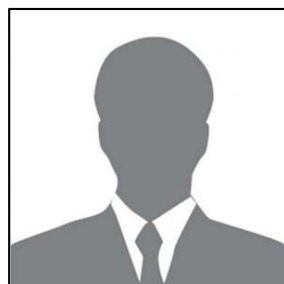
Veillez noter que l'inscription en ligne est obligatoire, y compris pour les délégués de haut niveau. Toutes les inscriptions doivent être faites sur le portail Indico à l'adresse <https://indico.un.org/event/1000882/registrations/7538>.

Pour vous inscrire, vous devez d'abord créer un compte Indico, si vous n'en avez pas déjà un.

La photographie d'identité à fournir doit répondre aux spécifications suivantes :

- Être datée de six mois au maximum
- Dimensions : 5 × 5 cm
- La tête, mesurée verticalement, doit se situer entre 2,5 et 3,5 cm de long
- Sur fond blanc
- La tête fait directement face à la caméra, les deux oreilles étant visibles.

Exemples de photographies valables



La date limite d'inscription en ligne est fixée au 16 mai 2022 à 17 heures (heure d'Addis-Abeba, TU+3).

Présentez-vous au bureau des inscriptions au Centre international de conférences Abdou Diouf muni de votre passeport ou d'une autre pièce d'identité avec photo pour retirer votre badge. Le bureau des inscriptions sera ouvert tous les jours du 9 au 17 mai 2022 de 8 à 18 heures. Pour des raisons de sécurité, vous devez porter votre badge à tout moment dans le Centre international de conférences Abdou Diouf et lors des activités sociales. Les informations sur l'accréditation pour la Conférence seront mises à jour sur son site Web en temps voulu.

5. Formalités de visa et d'immigration

Vous devez avoir un passeport d'une validité d'au moins 6 mois à compter de l'entrée sur le territoire sénégalais.

Il est vivement conseillé aux participants ayant besoin d'un visa d'entrée et venant d'un pays où le Sénégal a une représentation diplomatique d'y obtenir leur visa avant de se rendre au Sénégal.

Si vous venez d'un pays où il n'y a pas de représentation diplomatique ou consulaire, vous pouvez obtenir un visa à l'arrivée. Cependant, vous devez fournir les informations suivantes via la plateforme Indico **au moins 10 jours ouvrables avant votre arrivée** :

- Nom complet
- Nationalité
- Copie de la page de données du passeport
- Précisions sur le vol (date et heure d'arrivée et de départ) ;
- Confirmation de la réservation d'hôtel

Si vous demandez un visa à l'arrivée (voir ci-dessus), vous devez vous munir de votre lettre officielle d'invitation à la Conférence et la présenter aux services d'immigration de l'aéroport.

6. Réglementation sanitaire

Les personnes se rendant au Sénégal doivent être en possession d'un certificat valide de vaccination contre la fièvre jaune. D'autres vaccinations systématiques ne sont pas obligatoires mais peuvent être recommandées, notamment celles contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, la varicelle, la polio, l'hépatite A et B et la grippe. La rage étant fréquente dans le pays, la vaccination contre cette maladie est fortement recommandée.

Prophylaxie du paludisme

Le paludisme est endémique dans certaines régions du Sénégal, mais à Dakar, il n'est pas très fréquent en dehors de la saison des pluies. Néanmoins, la prophylaxie antipaludéenne est recommandée.

Médicaments

Si vous prenez des médicaments de façon chronique, assurez-vous d'en avoir suffisamment pour la durée de votre séjour, ainsi que quelques doses supplémentaires. Consultez votre médecin pour le renouvellement de votre ordonnance avant votre voyage.

Maladies d'origine alimentaire

Les intoxications alimentaires sont fréquentes chez les voyageurs. Pour éviter de tomber malade, il convient de se laver les mains, de manger dans des restaurants réputés, de s'en tenir

à des aliments entièrement cuits et maintenus à une température appropriée, et d'éviter de manger des fruits et légumes crus qui ne peuvent être épluchés. Évitez les fruits de mer si vous y êtes allergique. Buvez toujours de l'eau en bouteille pour éviter l'eau contaminée provenant de sources indéterminées.

Urgences sanitaires

Si vous avez une urgence sanitaire, veuillez en informer la direction de l'hôtel, qui contactera les services d'urgence du pays d'accueil pour vous prendre en charge. Vous devez payer tout traitement, y compris l'hospitalisation, au moment du traitement. Le cas échéant, vous pouvez récupérer les frais auprès de votre compagnie d'assurance voyage. Il en va de même pour tout médicament que vous achetez pour des problèmes de santé chroniques pendant votre séjour au Sénégal.

Hôpitaux de Dakar

- Clinique de la Madeleine : 18, avenue des Jambars, 33 821 9478 ou 33 889 9470
- Clinique Internationale : 33, boulevard Dial Diop, 33 824 4421
- Clinique des Mamelles : route de Ngor, 33 869 1313
- Hôpital principal : 1, avenue Nelson Mandela, 33 839 5050
- Centre de Transfusion Sanguine : avenue Cheikh Anta Diop, 33 869 8660

7. Mesures relatives à la maladie à coronavirus

Les mesures de prévention suivantes concernant la maladie à coronavirus (COVID-19) doivent être respectées :

Conditions d'entrée au Sénégal

- Les participants se rendant au Sénégal doivent présenter un certificat original du test COVID-19 montrant un résultat négatif d'un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) (les tests antigéniques rapides ne sont pas valables). Le test doit être effectué moins de 72 heures avant l'arrivée au Sénégal.
- La preuve d'une vaccination complète contre le COVID-19 (deux doses des vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca ou Johnson and Johnson) est acceptée à la place d'un test PCR négatif. Le carnet de vaccination doit comporter un code QR à des fins de vérification. Il est recommandé de recevoir une dose de rappel de l'un des vaccins susmentionnés.

Départ du Sénégal et retour dans vos pays

- En plus des conditions d'entrée au Sénégal, il se peut que votre pays de départ vous demande de passer un test PCR (et non un test antigénique rapide) avant de commencer votre voyage et avant de revenir dans le pays. Consultez vos protocoles locaux pour savoir si c'est le cas.

- Si vous devez passer un test PCR avant de quitter le Sénégal, vous pouvez le faire à vos frais. Des dispositions seront prises pour que les échantillons soient collectés dans les hôtels recommandés, en fonction de vos dates de départ. Le coût d'un test PCR est de 25 000 FCFA.

Conditions d'entrée au Centre international de conférences Abdou Diouf

- Lorsque vous entrez au Centre international de conférences Abdou Diouf, vous devez porter un masque facial et apporter au moins 150 ml de gel désinfectant pour les mains destiné à votre usage personnel au cas où il n'y aurait pas d'eau pour se laver les mains et où le désinfectant fourni sur place serait épuisé.
- Portez en permanence un masque facial, couvrant à la fois la bouche et les narines. Ne le retirez pas lorsque vous parlez.
- Vous devrez effectuer un test antigénique rapide COVID-19 toutes les 48 heures et présenter un résultat négatif à l'entrée du Centre international de conférences Abdou Diouf. Cela signifie que, pendant la période de sept jours du 11 au 17 mai, vous devrez effectuer au moins trois tests antigéniques rapides.
- Ces tests seront effectués gratuitement dans les hôtels recommandés. Le résultat négatif doit être présenté à l'entrée principale du Centre international de conférences Abdou Diouf.
- Si vous ne séjournez pas dans un hôtel recommandé, vous serez testé au Centre international de conférences Abdou Diouf et devrez fournir la preuve d'un résultat négatif pour pouvoir entrer dans les locaux.
- Signalez tout résultat positif au COVID-19 à l'équipe d'urgence pour obtenir de l'aide.
- Au Centre international de conférences Abdou Diouf et lors des manifestations parallèles, maintenez une distanciation physique à tout moment, y compris dans les ascenseurs et dans tout espace confiné utilisé pour des réunions en petits groupes ou toute autre activité.
- Maintenez une distanciation physique dans les restaurants ou les salles réservées aux repas.

8. Consignes pour la sécurité et la sûreté des participants

Un avis de sécurité sera distribué aux participants à leur arrivée à Dakar.

Numéros d'urgence du pays d'accueil :

- Police : 17 ou 80 000 17 00
- Gendarmerie : 80 000 20 20
- Pompiers : 18
- Service d'urgence médicale : 1515
- Service d'ambulance (SOS Médecin) : 33 889 1515 ou 33 821 3213

- Coordinateur chargé de la sécurité de la Conférence : Jaki Azmi ; Courriel : azmij@un.org, WhatsApp : +251 91 150 8209
- Service de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies au Sénégal : salle de radio (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h) ; ligne fixe : 33 859 6783 ; mobile : 77 515 1415.

Transport

Seuls les moyens de transport suivants sont recommandés :

- Les véhicules privés réservés aux fonctionnaires et au personnel de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- Les taxis homologués (ceux dont le numéro de licence est affiché sur les portières avant). Assurez-vous d'être le seul passager et convenez du prix avant de monter.

Les transports publics (bus et minibus dits "cars rapides") ne sont pas recommandés.

Comportement et sécurité personnelle

- Les fonctionnaires des Nations Unies doivent avoir suivi les cours de sécurité en ligne "BSAFE" (LMS-3995) et "Active shooter : what you can do" (LMS-1675) avant de se rendre au Sénégal.
- Gardez toujours sur vous une photocopie de la page de données de votre passeport, de la page de données de votre laissez-passer des Nations Unies et/ou de tout autre document d'identité pertinent, au cas où vous feriez l'objet d'un contrôle de police. Les originaux doivent être conservés dans le coffre de votre chambre d'hôtel.
- Les fonctionnaires des Nations Unies doivent vérifier l'exactitude des informations personnelles dans le système de traitement des demandes d'autorisation de voyage (système TRIP) et y enregistrer tout voyage (officiel ou privé) devant être effectué au Sénégal, afin de faciliter le suivi en cas d'incident.
- Ayez toujours au moins un moyen de communication fonctionnel.
- Évitez les endroits très fréquentés.
- Évitez de vous promener seul après la tombée de la nuit et évitez les zones isolées.
- Si vous êtes victime d'un vol, ne résistez pas. Pensez d'abord à votre intégrité physique.
- Lorsque vous vous promenez à l'extérieur ou au marché, faites attention aux pickpockets et aux voleurs de sacs.
- La plupart des activités criminelles sont commises sous l'impulsion du moment et ne sont pas planifiées. Pour éviter d'être la cible de ce type d'opportunisme, veuillez faire preuve de prudence lorsque vous montrez des objets de valeur dans des lieux publics.
- Évitez d'engager des discussions avec des inconnus curieux (qui peuvent tenter de vous distraire) et ne partagez pas d'informations personnelles avec des inconnus.

Au Centre international de conférences Abdou Diouf et dans les hôtels

- Respectez les mesures de sécurité et suivez les instructions des personnes chargées de les appliquer. Leur travail n'est pas facile, alors "faites partie de la solution plutôt que du problème" en matière de sécurité.
- Portez le badge qui vous a été délivré par l'ONU pour entrer dans le Centre international de conférences Abdou Diouf.
- Repérez les issues de secours et vérifiez comment vous enfermer dans votre chambre en cas de confinement de sécurité.
- S'il n'y a pas de coffre-fort dans votre chambre d'hôtel, demandez à la direction de l'hôtel de conserver vos objets de valeur dans le coffre de la réception.
- Faites attention à vos objets de valeur (ordinateurs portables, appareils photo, téléphones mobiles, tablettes) lorsque vous assistez à des séminaires, en particulier pendant les pauses. Quel que soit le lieu, il y a toujours un risque de vol.
- N'ouvrez pas la porte de votre chambre d'hôtel à des personnes non identifiées.

Dans les bars, restaurants et boîtes de nuit

Restez toujours attentif à ce qui se passe autour de vous. Assurez-vous que vous n'êtes pas drogué à votre insu ou victime d'un vol.

En taxi/voiture privée

Verrouillez les portières, gardez les vitres relevées pour empêcher un passant d'accéder au véhicule quand il s'arrête à un feu de circulation, et ne laissez pas vos effets personnels sur ou sous les sièges lorsque le véhicule est en stationnement.

Considérations particulières

Au Sénégal, l'homosexualité est punie par l'article 319(3) du code pénal². Il est donc conseillé à la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, et transgenre, de faire profil bas, car elle est faiblement acceptée par la population locale. Ses membres doivent être extrêmement prudents avec les applications de rencontres sociales, car des criminels les utilisent pour cibler et voler les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres, qui hésitent souvent à signaler le crime de peur d'être eux-mêmes emprisonnés.

9. Accueil et transport à l'aéroport

Veillez communiquer la date et l'heure de votre arrivée à Dakar ainsi que le numéro du vol au secrétariat de la Conférence des ministres sur la plateforme Indico au moment de l'inscription (<https://indico.un.org/event/1000882/registrations/7538>). Veillez vous

² L'article 319 (3) de la loi n° 66-16 du 12 février 1966 est ainsi libellé : « Sans préjudice des peines plus graves prévues par les alinéas qui précèdent ou par les articles 320 et 321 du présent Code, sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100 000 à 1 500 000 francs, quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe. Si l'acte a été commis avec un mineur de 21 ans, le maximum de la peine sera toujours prononcé ».

assurer d'informer le secrétariat de toute modification ultérieure de votre heure et de votre date d'arrivée. Des représentants du pays hôte et des fonctionnaires du protocole de la CEA vous accueilleront à l'aéroport et vous aideront à faire les formalités d'entrée au Sénégal, à récupérer vos bagages et à vous rendre à votre hôtel. Ils seront installés à un guichet du protocole portant la bannière de la Conférence et faciliteront vos formalités d'arrivée et de départ. Le Gouvernement du Sénégal assurera votre transport entre l'aéroport et les hôtels recommandés et entre ces hôtels et le Centre international de conférences Abdou Diouf. Les agents du guichet du protocole (composés de représentants du pays hôte et du secrétariat) vous fourniront toutes les informations dont vous avez besoin.

Des navettes seront mises à votre disposition pour les déplacements entre les hôtels recommandés et le Centre international de conférences Abdou Diouf le matin et à la fin des séances quotidiennes. Le transport ne sera pas assuré pendant les pauses déjeuner, puisque toutes les pauses déjeuner auront lieu sur place.

10. Hébergement

Vous êtes responsable de votre réservation d'hôtel. Le pays hôte et le secrétariat ont négocié des tarifs spéciaux pour les participants à la Conférence dans les hôtels recommandés figurant dans le tableau de la page suivante, indiquant également leurs tarifs et leurs coordonnées. Vous pouvez faire votre réservation en envoyant un courriel à l'hôtel ou par téléphone. La date limite de confirmation des réservations est fixé au 4 mai 2022. Après cette date, le bloc de chambres réservées aux participants à la Conférence sera libéré, et les hôtels accepteront les demandes uniquement en fonction de la disponibilité des chambres.

Vous devez régler vous-même votre chambre d'hôtel. Vous pouvez payer en francs CFA ou toute autre monnaie convertible, y compris le dollar des États-Unis, de préférence en espèces, mais certains hôtels acceptent les cartes de crédit.

Tous les participants sont priés de bien vouloir noter que le secrétariat ne sera pas en mesure de garantir une chambre d'hôtel à ceux qui n'en auront pas réservé directement auprès des hôtels recommandés. Outre la chambre d'hôtel, tous les frais connexes, tels que petit-déjeuner (s'il n'est pas inclus dans le prix de la chambre), autres repas (par exemple, le dîner), appels téléphoniques, Internet, télécopies, service en chambre, minibar et blanchisserie, sont à votre charge et vous devrez les régler directement au moment du départ.

Hôtels recommandés à Dakar

No.	Hôtel	Tarif			
		(F CFA)	Taxe touristique (F CFA)	Numéro de téléphone :	Adresse électronique :
1	Colonia	59 000	1 000	+221 33 8204040	accueil@hotel-colonia.com
2	Yaas	62 300	1 000	+221 33 859 0700	info.almadies@yaashotels.com
3	Radisson Blue Sea Plaza (VIP)	101 816	1 000	+221 33 869 3333	info.dakar@radissonblu.com
4	Fleur de Lys Plateau	71 100	1 000	+221 33 849 4600	infos@hotelfleurdelysdakar.com
5	Novotel Plateau	88 000	1 000	+221 33 849 4964	dakar.reservation@accor.com
6	Fleur de Lys Almadies	69 000	1 000	+221 33 869 8687	contact@hotelfleurdelysdakar.com
7	Radisson Diamniadio	115 000	1 000	+221 33 879 2727	info.dakar.diamniadio@radisson.com

Note : En réservant votre chambre d'hôtel, veillez à indiquer le nom de la Conférence pour bénéficier du tarif spécial négocié

11. Importation temporaire d'ordinateurs portables et de matériel audiovisuel et de conférence

En vertu de la réglementation douanière en vigueur au Sénégal, vous devez déclarer les ordinateurs portables et tout matériel de conférence que vous amenez dans le pays. Pour être aidés dans les formalités d'importation temporaire des articles visés, veuillez communiquer au secrétariat de la Conférence des ministres, avant le 29 avril 2022, une description détaillée des articles que vous comptez importer ainsi que vos dates d'arrivée et de départ. Des précisions sur les personnes à qui envoyer ces informations seront affichées sur le site Web de la Conférence. Les articles seront enregistrés au titre de l'importation temporaire par le service des douanes et les participants devront repartir avec ces articles à la fin de la Conférence.

Pour que le secrétariat puisse faciliter l'importation de matériel audiovisuel, les représentants des médias venant de l'étranger doivent soumettre une liste de ce matériel, y compris les numéros de série, à : denekews.uneca@un.org.

12. Accréditation et centre des médias

Tous les médias doivent obtenir leur accréditation auprès du Gouvernement hôte et du secrétariat de la Conférence. Pour ce faire, leurs représentants doivent présenter une lettre d'affectation, un moyen d'identification valide (carte de presse, carte d'identité professionnelle, permis de conduire ou passeport) et une preuve d'affiliation du média. Ces documents doivent être présentés au moment de l'inscription. Tous les représentants des médias doivent s'être préalablement inscrits en ligne à l'adresse : <https://indico.un.org/event/1000882/registrations/7538/>. Un centre des médias sera installé au Centre international de conférences

Abdou Diouf pour faciliter la couverture médiatique de la Conférence. De plus amples informations seront fournies sur ce point aux médias accrédités.

13. Cybercafé et services

Un réseau Wi Fi sera disponible dans tout le Centre international de conférences Abdou Diouf. Le mot de passe vous sera communiqué au moment où vous recevrez votre badge. Un cybercafé sera également aménagé. Le service de voyage installé sur place pourra vous aider à organiser la suite de votre voyage, si nécessaire. Vous aurez également accès à des services bancaires et médicaux.

14. Interprétation

L'interprétation simultanée en arabe, anglais et français sera disponible pour les réunions officielles du Comité d'experts, les séances plénières de la Conférence des ministres et certaines manifestations parallèles.

15. Documents de la Conférence

Si vous participez personnellement à la Conférence, nous vous encourageons vivement à apporter votre propre ordinateur portable ou tablette afin de pouvoir télécharger et lire les documents de la Conférence.

Afin de réduire l'impact environnemental des documents papier, nous vous encourageons à utiliser les versions numériques des documents. Tous les documents et déclarations officiels de la Conférence dont la distribution est sans restriction seront disponibles dans les langues officielles de la Commission (arabe, anglais et français) sur le site Web de la Conférence (<https://www.uneca.org/cfm2022>) sous la rubrique "Documents".

Un service d'impression à la demande sera mis à la disposition des participants présents physiquement à la Conférence, mais les demandes de documents imprimés ne doivent être faites qu'en cas d'absolue nécessité. Ces demandes ne seront honorées qu'à titre exceptionnel, et limitées à cinq copies au maximum par document et par délégation.

Pour de plus amples informations sur l'organisation de la Conférence, veuillez contacter :

Section des publications et de la gestion des conférences
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001 Addis-Abeba (Éthiopie)
Téléphone : +251 11 544 3513, +251 11 544 3545 ou +251 11 544 3766
Courriel : eca-uncc-aa@un.org
